

Synthèse par les présidents des trois ateliers
M. Christian Puren, M. Klaus Bischoff, Mme Krista Vogelberg

COMPTE RENDU DE L'ATELIER A :
“ Didactologie des langues et des cultures ”

Christian Puren
Président

Cet Atelier a porté en fait à la fois sur l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Il a suscité un intérêt constant de la part de tous les participants : les interventions étaient de bon niveau et elles ont donné lieu à des échanges intéressants.

Elles étaient aussi bien équilibrées entre deux aspects différents sur lesquels se sont concentrées les interventions, ou qui ont été traitées à l'intérieur de la même intervention, à savoir d'une part la situation du français dans les États baltes (perspective institutionnelle), d'autre part des questions d'enseignement/apprentissage du français (perspective didactique)

1. Perspective institutionnelle

Le français est dans la situation d'une langue très peu enseignée (entre 1% et 5%, que ce soit en première ou seconde langue), situation due à la conjonction du poids de l'héritage soviétique et de la puissance de l'anglais comme langue de communication internationale.

Il existe malgré tout de réelles perspectives de progrès pour le français, en jouant simultanément sur deux facteurs fondamentaux :

a) L'image de la France et du français, comme le montre le cas de la Lituanie, où il y a un rapport entre la situation relativement favorable de l'enseignement du français dans ce pays (par rapport aux deux autres), et l'image très positive dont y bénéficie la France depuis l'époque napoléonienne. On peut penser que le processus d'intégration des Pays baltes dans l'Union européenne – dans laquelle la France a un poids politique et le français un statut linguistique reconnu – ne pourra dans les années qui viennent qu'améliorer cette image. Encore faut-il prendre garde à ce que tout image positive d'un pays ne bénéficie pas mécaniquement à l'enseignement de sa langue, comme le montre, dans une partie de l'opinion publique des Pays baltes, l'image du français comme un “ produit de luxe ”...

b) L'organisation de l'enseignement des langues

Il faut simultanément travailler sur l'offre et la demande.

On pense naturellement à l'enseignement aux adultes (enseignement aux fonctionnaires appelés à intervenir au niveau européen, par exemple), mais il ne faut pas oublier que d'un point de vue quantitatif, l'enjeu principal est clairement *l'enseignement scolaire du français*.

En ce qui concerne l'offre, la Lituanie montre une politique très volontariste en faveur de la diversification linguistique, avec l'obligation d'une seconde langue étrangère (créneau “ naturel ” du français en Europe) et l'obligation faite à toutes les écoles de proposer toutes les langues officiellement enseignées. La diversification des cursus est un autre moyen, mis en œuvre dans

certains établissements, d'attirer des élèves (classes " bilingues " ou " européennes "). L'offre ne doit pas seulement être pensée au niveau de l'enseignement, mais aussi, de plus en plus, au niveau d'une certification (qui devra être désormais reconnue d'emblée au niveau européen). D'où l'intérêt, dans cet Atelier A, des différentes interventions portant sur l'évaluation finale des élèves en milieu scolaire.

Sur ces deux facteurs, l'intervention de la Présidente de l'association nationale des professeurs de français d'Estonie, présentant dans une attitude très volontariste de très nombreux projets en cours ou projetés, montre tout l'intérêt pour la France de s'appuyer sur les professeurs nationaux de français, en favorisant au maximum toutes leurs actions.

2. Perspective didactique

Un certain nombre d'interventions – ou, comme nous l'écrivions plus haut, une partie de certaines interventions – ont porté sur la perspective didactique dans l'enseignement du français. On y a retrouvé les grandes orientations actuelles de la didactique des langues au niveau européen, depuis les principes de la pédagogie moderne (la centration sur l'apprenant, la pédagogie différenciée, la pédagogie du projet...) jusqu'à la toute récente " perspective actionnelle " des experts du Conseil de l'Europe (Cf. le *Cadre commun européen de référence* de 1996-1998), en passant par l' " approche communicative " impulsée dans les *Niveaux-seuils* des années 70-80.

La qualité des interventions concernant cette perspective ne peut que donner encore plus de relief à aux souhaits – formulés de manière récurrente par les participants – d'un programme sérieux et systématique de formation continue des enseignants.

Sur ce point, crucial donc, les deux perspectives, institutionnelle et didactique, se rejoignent : le français ne se développera dans les Pays baltes que si l'offre en est *adaptée* (c'est-à-dire diversifiée) et *de qualité*.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER B :
Le français, langue professionnelle

Klaus Bischoff

Président

Cet atelier a comporté trois grandes orientations : à quoi peut servir le français comme langue étrangère, le français de spécialisation comme le français juridique, les filières de formation en France dans les grandes écoles et les universités et que peut apporter la connaissance du français en Estonie dans le secteur marchand.

La France a ouvert ses portes pour accueillir des étudiants estoniens qui souhaitent faire une carrière professionnelle alors qu'en Estonie il n' existe pas encore de formations spécialisées aussi répandues qu'en France.

L'Institut national des sciences appliquées de Rouen propose des formations à des étudiants étrangers. Cette école d'ingénieurs (il en existe quatre de même nature en France), 8000 étudiants et une production annuelle de 1500 lauréats avec des débouchés professionnels immédiats, dispense une formation scientifique de haut niveau et propose des cours intensifs de langues (anglais/français) en été, d'une durée d'un mois, pour préparer les étudiants étrangers à intégrer le cursus scolaire dans les meilleures conditions.

L'université technique de Tallinn qui prépare les futurs ingénieurs estoniens a donné ensuite un aperçu du développement de l'apprentissage des langues. Le bilan est loin d'être réconfortant pour le français mais aussi pour les langues étrangères en général. Le principe est que les langues étrangères ne sont pas une priorité pour la formation des futurs ingénieurs. Les cours de langues ne sont pas obligatoires dans la formation des ingénieurs alors que l'on exige un examen obligatoire de langue dans le cursus universitaire.

Par contre, la séance sur le français langue juridique a mis en valeur l'importance de cette formation pour les étrangers mais aussi pour former les fonctionnaires, interprètes et traducteurs de la communauté européenne.

Les échanges universitaires ont ensuite été l'occasion d'expliquer ce que signifie l'expression « grandes écoles » en France. L'ESCP-EAP, une grande école de commerce de Paris, a présenté son programme de formation des futurs cadres des entreprises avec 6000 candidatures par an pour 450 places. Mais le coût élevé des études, 6000 euros par an, a soulevé des interrogations en ce qui concernent les possibilités d'études pour les pays candidats à l'adhésion.

À l'école de commerce estonienne EBS, le français est en progression et les étudiants y trouvent un intérêt dans le secteur commercial sous forme de stages dans les entreprises françaises et de formations plus spécialisées dans les écoles françaises de gestion. Inversement, le poste d'expansion économique a fait valoir une nette augmentation des échanges économiques franco-estoniens. Le marché estonien intéresse de plus en plus les entreprises étrangères et cela nécessite une bonne connaissance des cultures des deux pays. Selon Anu Adamberg, conseillère à la chambre de commerce d'Estonie, il est important de connaître les différences culturelles pour bien négocier les contrats, la manière de les formuler, le rôle du dîner après les négociations... connaître la langue française ne suffit pas, il faut outre les aptitudes linguistiques, s'intéresser à la culture.

L'atelier a montré que le français est utile dans les relations professionnelles entre l'Estonie et la France mais qu'il faut développer le langage de spécialité, la langue juridique, proposer des filières de formation en France avec la possibilité d'obtenir des bourses pour entrer dans ces établissements. Une carrière professionnelle peut être tout à fait envisagée en France avec l'aide des institutions.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER C :

Le français, langue internationale

Krista Vogelberg

Présidente

Les exposés des groupes de travail furent consacrés à deux questions principales :

- Le niveau de connaissance du français dans les différents pays.
- Les moyens et les possibilités d'amélioration des connaissances du français et l'importance du français dans la communication internationale.

Le constat commun à tous les exposés montre que le français en tant que langue étrangère et de communication internationale pourrait être plus répandu qu'il ne l'est jusqu'à présent. Pour les Pays Baltes ainsi que pour le Portugal, une courbe similaire décrit la forte position du français au début du 20^{ème} siècle et son déclin pendant la période de l'après-guerre. Actuellement, bien que l'anglais soit une langue de masse et prépondérante dans tous les milieux, cela n'explique pas toujours la faible diffusion du français surtout dans les domaines du commerce et des médias. Le français peut d'adapter aux nouveautés.

La plupart des exposés laissent croire que le français est en train de reprendre du terrain et de renforcer ses positions dans le monde. Ainsi Mindaugas Briedis a souligné le fait qu'en Lituanie, les agents des institutions d'Etat apprennent de plus en plus le français et il souligne les efforts consentis par les ministères lituaniens pour développer des projets de coopération avec les administrations françaises. L'exposé présenté par Laurent Pochat a donné ensuite un tableau statistique de la dynamique de l'enseignement du français en Estonie pendant les 10 dernières années. On observe une tendance générale à la hausse. Le nombre de personnes qui apprennent le français en Estonie a augmenté d'un tiers par rapport aux années 1994-1995.

Dans ce processus, l'élément moteur pour les Pays Baltes est l'importance qu'ils accordent à leur entrée possible dans l'Union européenne.

Laurent Pochat présente les principaux domaines de la politique du français qui sont définis par le MAE en France, à savoir la contribution à l'enseignement du français dans les écoles (français précoce...), la formation initiale et continue des enseignants, et le développement de la coopération avec les ministères concernant la formation des diplomates, des fonctionnaires et des experts en langue. Des accords dans tous ces domaines ont été signés ou sont en train d'être négociés, étape par étape.

Le français est aussi une langue qui s'enseigne avec les nouvelles technologies. Le programme virtuel « Chloé » a fait valoir l'intérêt d'un enseignement du français sur internet avec des contenus d'apprentissage d'une langue et des liens avec d'autres sites qui démontrent tout l'intérêt de la technique informatique.

L'enquête sur l'image de la langue française en Estonie par le Département de français de l'Université Pédagogique de Tallinn confirme que la culture reste de loin la référence pour l'apprentissage du français. La langue est bien perçue parmi les Estoniens et 39,2% d'entre eux pensent qu'il faut utiliser plusieurs langues, notamment dans l'Union européenne.

L'atelier a permis de mettre en valeur le français avec ses faiblesses et ses atouts pour un développement ciblé avec des programmes adaptés à la demande du marché.